

Politique d'engagement Mirova



Sommaire

L'ENGAGEMENT, UNE DEMARCHE ACTIVE ET RESPONSABLE AU SERVICE DE LA CREATION DE VALEUR	3
LE PROCESSUS D'ENGAGEMENT.....	4
Processus de l'Engagement Ciblé.....	6
Principes	6
Processus.....	7
Moyens d'engagement privilégiés :	8
Processus de l'Engagement Continu	9
Principes	9
Processus dans le cadre de l'évaluation ESG :.....	9
Processus dans le cadre de l'exercice des droits de vote.....	10
Moyens d'engagement privilégiés :	11
Exercice des droits de vote.....	12
Principes	12
Processus.....	12
Engagement de place.....	13
Lobbying	13
REPORTING	14
ANNEXES	15
1. Groupes de place.....	15
2. Les expertises de Mirova	16

L'ENGAGEMENT, UNE DEMARCHE ACTIVE ET RESPONSABLE AU SERVICE DE LA CREATION DE VALEUR

Les facteurs environnementaux (stress sur les ressources, changement climatique, atteinte à la biodiversité, pollution, etc.) et de développement humain (sécurité alimentaire, accès aux soins, condition de travail, etc.) exercent des pressions de plus en plus croissantes sur les entreprises qui les appellent à repenser leur modèle de développement sur le long terme, leur relation avec les différentes parties prenantes, et leur interaction avec l'environnement.

Les enjeux de responsabilité sociale relèvent donc non seulement d'un ordre éthique mais également économique. Leur prise en compte reflète la qualité de gestion de l'entreprise, sa capacité à anticiper et à gérer ses risques, mais aussi à créer de la valeur sur le long terme.

Dans ce nouveau contexte, les investisseurs ont un rôle primordial à jouer pour inciter les entreprises à adopter des pratiques responsables à même de favoriser une croissance durable. En sus de stratégies d'intégration des enjeux ESG dans les décisions d'investissement, l'engagement en faveur de la promotion de la RSE est un axe majeur de la politique d'investissement responsable. C'est l'acte par lequel un investisseur influence de manière directe les pratiques environnementales, sociales et de gouvernance en vue d'améliorer la création de valeur long terme.

Mirova, société de gestion dédiée à l'investissement responsable, filiale de Natixis Asset Management, a développé au cours de ses 30 années d'expérience dans l'investissement responsable, une forte expertise dans l'analyse des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, dans l'exercice des droits de vote et le dialogue avec les entreprises. Cette expertise est aujourd'hui mise au service de ses clients investisseurs institutionnels afin de les accompagner dans leur politique d'investissement responsable.

Ce document décrit le processus d'engagement mis en œuvre par Mirova dans le cadre de la promotion d'une meilleure responsabilité sociale des entreprises (RSE), mais également des acteurs de l'industrie financière et des régulateurs nationaux et internationaux.

LE PROCESSUS D'ENGAGEMENT

L'engagement repose sur la conviction que les bonnes pratiques de RSE et de gouvernance sont à même de favoriser la performance durable des entreprises et la création de valeur pour nos clients. L'engagement peut prendre plusieurs formes suivant l'objectif recherché. Il se matérialise au travers **d'actions directes** auprès des émetteurs via le dialogue, et **d'actions indirectes** via du lobbying ou la participation à des initiatives de place.

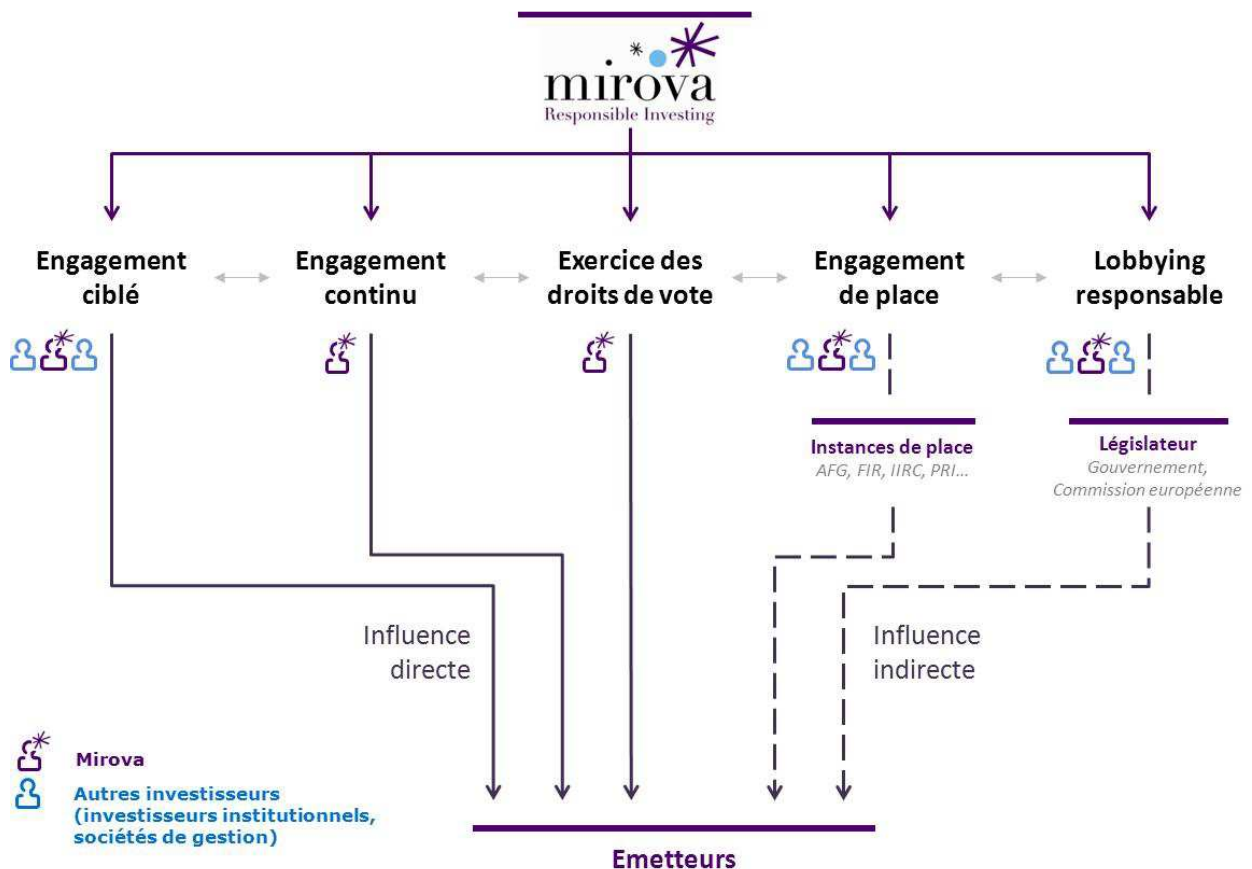


Figure 1 : Les différentes formes d'engagement de l'approche Mirova

*Les démarches d'engagement dans le cadre des groupes de place peuvent prendre des formes très diverses touchant un nombre de valeurs variant très fortement d'un exercice à l'autre.

- **Engagement ciblé.** Suite à une analyse ayant mis en avant des mauvaises pratiques ou en réaction à un évènement important, des démarches d'engagement ciblées en collaboration avec les investisseurs sont mises en place afin d'obtenir, sur un objectif de temps donné, un changement spécifique et mesurable de la part des émetteurs.

- **Engagement continu.** Sur les principales détentions de Mirova et de ses clients, les équipes de recherche dialoguent avec les émetteurs de manière régulière afin d'encourager les meilleures pratiques ESG. Ce dialogue s'inscrit en particulier dans le cadre de l'analyse permettant d'évaluer les émetteurs sur leurs pratiques ESG ou en amont de l'exercice des droits de vote en assemblée générale.
- **Exercice des droits de vote.** Pour l'ensemble des actions détenues dans les portefeuilles, Mirova accompagne et conseille ses clients dans l'exercice des droits de vote selon une politique de vote dont le fondement est d'encourager le développement d'un système de gouvernement d'entreprise responsable.
La politique de vote complète est disponible sur le site internet de Mirova¹.
- **Engagement de place.** A travers sa présence au sein des différentes instances de place et sa participation active aux démarches d'engagement initiées par les groupes de place tels que le FIR ou les PRI (cf. liste des groupes de place auxquels participe Mirova en Annexe 1), Mirova diffuse les convictions partagées par ses clients et influence de manière significative les réflexions portant sur la promotion de la RSE et l'investissement responsable.
- **Lobbying responsable.** De manière individuelle ou via sa participation aux différents groupes de place, Mirova dialogue avec les instances nationales et transnationales afin de favoriser l'émergence d'une réglementation encourageant les meilleures pratiques ESG.

Ces différentes stratégies d'engagement peuvent être déployées de manière indépendante ou combinée, de manière individuelle ou collaborative. Leur mise en œuvre dépend de la nature des enjeux, des objectifs de l'engagement, et du levier pour améliorer les pratiques de RSE et de gouvernance des entreprises.

Par ailleurs, la démarche d'engagement de Mirova repose sur la connaissance et la maîtrise des enjeux complexes du développement durable. Ainsi, Mirova a développé une forte expertise dans l'identification et l'analyse des enjeux ESG. Notre compréhension de ces enjeux et leur application par grand secteur économique est décrite dans les documents « Enjeux ESG² » et « 8 thématiques pour des solutions d'investissement responsable³ » publiés sur le site internet de Mirova.

¹<http://www.mirova.com/Content/Documents/Mirova/publications/VF/Vote%20et%20engagement/Politique%20de%20vote%20Mirova.pdf>

² http://www.mirova.com/Content/Documents/Mirova/publications/Fiches_ENJEUX%20ESG_Mirova.pdf

³ http://www.mirova.com/Content/Documents/Mirova/publications/Brochure_thematiques.pdf

Processus de l'Engagement Ciblé

Principes

L'engagement « ciblé » cherche à faire évoluer de façon mesurable les entreprises sur une problématique ESG précise. Les principales caractéristiques de cette approche sont les suivantes :



Spécifique

L'engagement porte sur une problématique ESG spécifique et significative au regard des enjeux de développement durable ou de gouvernance auxquels une entreprise est exposée en raison de son appartenance sectorielle, de son implantation géographique ou de ses pratiques.



Mesurable

Les actions d'engagement définies sont associées à des objectifs prédéterminés et mesurables. Les critères d'évaluation sont définis dans le cadre du plan d'action en amont de la mise en œuvre.



Atteignable

Les objectifs associés à l'action d'engagement sont réalistes et réalisables dans un intervalle de temps donné.

Ces actions d'engagement sont menées de manière collaborative sur un univers restreint. Elles sont coordonnées par **un comité d'engagement** composé d'investisseurs partageant une vision commune des enjeux de développement durable et de la responsabilité sociale des entreprises.

Le comité d'engagement

Le comité d'engagement est composé des experts de Mirova et des représentants de ses clients. Il est coordonné par l'équipe de Recherche en Investissement Responsable de Mirova.

Rôle et missions :

Le comité d'engagement assure le pilotage et le suivi de la mise en œuvre de la stratégie d'engagement décidée par les institutions qui y sont représentées. Il propose les actions à mettre en œuvre en cas d'échec de l'engagement.

Modalité de fonctionnement :

Le comité d'engagement se réunit deux fois par an pour définir la stratégie d'engagement et établir le bilan des actions d'engagement. Des réunions ad-hoc peuvent toutefois se tenir tout au long de l'année en cas d'actualité importante appelant à la mise en place d'une action d'engagement.

Processus

La démarche d'engagement ciblé se déroule en trois phases distinctes : planification, dialogue et bilan.

➤ Phase 1 : Planification

La phase de planification consiste à définir le périmètre et les actions d'engagement qui seront mises en œuvre sur un cycle d'engagement défini.

L'identification du périmètre d'engagement est réalisée par deux biais :

Identification sur la base de la revue des risques ESG de l'univers core

1. Les analystes identifient le niveau de risque E, S et G associé à chaque valeur du périmètre core⁴. Cette évaluation résulte d'une analyse des risques associés au secteur d'activité et aux pratiques des entreprises.
2. Un périmètre d'engagement potentiel est ensuite constitué à partir d'un croisement des résultats de l'évaluation des risques et du poids de chaque valeur dans le portefeuille consolidé constitué des positions de Mirova et de ses clients.

Identification sur la base des thématiques du développement durable

- 1'. Sur la base des différentes publications des équipes de recherche sur les enjeux et thématiques de développement durable ainsi que des recommandations des précédents comités d'engagement, les équipes de recherche identifient une liste de sujet.
- 2'. Un périmètre d'engagement potentiel est ensuite constitué à partir d'un croisement de l'importance du sujet d'engagement pour les sociétés et du poids de chaque valeur dans le portefeuille consolidé constitué des positions de Mirova et de ses clients.

3. Les analystes identifient les mesures correctives pour pallier aux risques définis puis évaluent les chances de succès de l'engagement en fonction des leviers d'actions possibles. Cette analyse permet de définir un périmètre plus restreint de valeurs.

4. Ces travaux préliminaires sont présentés au comité d'engagement qui arrête :
- La liste des valeurs retenues pour l'engagement.
 - Le sujet, les objectifs et les moyens d'engagement. Ces objectifs sont en nombre limité afin qu'ils puissent être suivis et atteints par l'entreprise.
 - Le plan d'action, pouvant aller de 1 à 3 ans.
 - Les moyens de mesure des résultats de l'engagement.

Les membres du comité d'engagement peuvent décider de s'associer à toutes ou partie des actions d'engagement définies en fonction de leur sensibilité au sujet d'engagement et de leurs priorités respectives.

⁴ Le périmètre core est composé des principales positions détenues dans les portefeuilles de Mirova et de ses clients. Il est défini tous les ans.

Phase 2 : Dialogue

Au stade initial de l'engagement, les équipes de Mirova sollicitent par écrit au nom des investisseurs ayant accepté de se joindre à l'initiative, une réunion avec les équipes opérationnelles ou les membres du conseil d'administration pour échanger sur le sujet d'engagement identifié. Le dialogue est ensuite amorcé par les équipes de Mirova auxquelles peuvent se joindre les représentants de ses clients. Il peut prendre la forme de réunions physiques, de conférences téléphoniques ou de courriers.

A l'issue du processus de dialogue, les équipes de Mirova adressent un courrier à l'entreprise afin de faire un retour sur les conclusions des échanges et de préciser les axes d'amélioration attendus. Ils suivent ensuite l'évolution des pratiques des entreprises. Si nécessaire, de nouveaux échanges sur l'évolution des pratiques peuvent être établis, notamment durant la période des assemblées générales.

Phase 3 : Bilan

A l'issue du cycle d'engagement, un bilan des actions menées et des résultats obtenus est dressé.

Plusieurs options sont possibles :

- **Les objectifs de l'engagement ont été atteints** → la valeur sort du périmètre d'engagement.
- **Les objectifs n'ont été que partiellement atteints** → revue du processus d'engagement en comité afin de décider de la reconduite du cycle d'engagement
- **Constat d'échec de l'engagement** → des recommandations sont formulées à l'attention des investisseurs ayant participé à l'action d'engagement. La décision quant aux suites à donner aux recommandations du comité d'engagement relève de la compétence de chaque investisseur.

Moyens d'engagement privilégiés :

Les moyens d'engagement sont définis par le comité d'engagement en fonction de la nature et de la complexité de la problématique soulevée, et des leviers d'actions à disposition.

Au-delà des moyens traditionnels i.e. le dialogue ou les lettres formelles adressées au conseil d'administration ou de surveillance, le comité d'engagement peut décider de mettre en œuvre d'autres moyens d'engagement visant à augmenter l'impact de son action :

- ✓ organisation de séminaires/conférences de sensibilisation des investisseurs en vue d'actions d'engagement collaboratives plus larges ou d'actions de lobbying,
- ✓ question écrite en assemblée générale,
- ✓ dépôt de résolution en assemblée générale,
- ✓ rédaction de communiqué écrit publié sur le site de Mirova.

Processus de l'Engagement Continu

Principes

L'engagement « continu » cherche à faire évoluer les pratiques ESG des entreprises à travers un dialogue mené tout au long de l'année, que ce soit dans le cadre de l'évaluation ESG des émetteurs, de l'exercice des droits de vote ou suite à l'avènement d'un fait majeur ayant mis en évidence des déficiences de pratiques importantes.

Les principales caractéristiques de cette approche sont les suivantes :



Global

L'engagement porte sur l'ensemble des axes d'amélioration identifiés lors de l'évaluation des pratiques ESG des entreprises ou de l'analyse des résolutions présentées en assemblées générales.



Continu

L'engagement est mené en continu tout au long du processus d'investissement. Il se matérialise par des rencontres initiées par les équipes de recherche de Mirova ou par les sociétés elles-mêmes à l'occasion de road-shows extra-financiers annuels, de réunions ponctuelles ou des assemblées générales.



Soutenu

L'engagement est mené sur une liste de valeurs importantes représentant les principales positions de Mirova et de ses clients, et vise l'atteinte d'objectifs à court terme ou à moyen terme en fonction de la complexité des sujets d'engagement.

Les actions d'engagement conduites par les équipes de Mirova sont menées sur les valeurs du périmètre « core » pour le compte des clients de Mirova ayant choisi de participer à la stratégie d'engagement. Elles s'appuient sur les évaluations ESG des émetteurs et l'analyse des résolutions réalisée par l'équipe de recherche en investissement responsable de Mirova.

Le processus d'engagement déployé le cadre de l'analyse ESG se déroule en 2 phases distinctes : évaluation ESG et dialogue. Dans le cadre de l'exercice des droits de vote, il se déroule en 3 phases : communication de la politique de vote, dialogue, bilan

Processus dans le cadre de l'évaluation ESG :

Phase 1 : Evaluation des pratiques ESG

Les équipes de recherche de Mirova réalisent tout au long de l'année un suivi régulier de la qualité des pratiques ESG des sociétés « core » en se basant sur diverses sources d'informations :

- données publiquement disponibles : rapports annuels/développement durable des sociétés, recherche universitaire, rapports d'ONG, presse...

- échanges réguliers avec différentes parties prenantes : entreprises, syndicats, ONGs, communauté scientifique (via notamment le partenariat avec l'université de Cambridge)
- recherche externe : brokers financiers et extra-financiers, agences de notation extra-financières, proxy.

Ce suivi permet de maintenir à jour l'opinion ESG des entreprises, d'enrichir l'analyse des résolutions dans le cadre de l'exercice des droits de vote et d'identifier les pistes d'amélioration des pratiques au regard des meilleurs standards et des évolutions réglementaires fréquentes.

Phase 2 : Dialogue

Dans le cadre du processus d'évaluation des pratiques ESG des sociétés, les équipes de recherche de Mirova prennent contact avec les entreprises en vue de mieux appréhender les risques auxquels elles sont exposées et les challenger sur leur politique RSE et la qualité de leurs pratiques de gouvernance.

A l'issue de ces échanges et de la finalisation de l'évaluation RSE, les analystes envoient un courrier à l'entreprise mettant en lumière les principales pistes d'amélioration identifiées.

Les analystes entretiennent par ailleurs un contact continu avec les entreprises, et rencontrent de manière régulière les différents interlocuteurs concernés afin de suivre les évolutions réalisées et rappeler les améliorations de pratiques attendues. Ces échanges peuvent se tenir également en cas d'événements ou de faits d'actualités ayant mis en évidence des déficiences de pratiques importantes.

Grâce à ce suivi continu, les équipes de Mirova sont à même d'anticiper les risques futurs et d'identifier les cas « complexes » nécessitant la mise en place d'un engagement ciblé. En outre, les évaluations ESG peuvent être impactées par les résultats de l'engagement mené dans un sens positif ou négatif.

Processus dans le cadre de l'exercice des droits de vote

Sur les principales positions de Mirova et de ses clients, un processus d'engagement spécifique est mis en œuvre en amont des assemblées générales afin d'encourager les entreprises à faire évoluer leurs pratiques. C'est également l'occasion de faire le point sur l'implémentation des axes d'amélioration identifiés au cours du dialogue mené en dehors de la campagne de vote, et de suivre l'évolution des pratiques des sociétés.

Le processus d'engagement se déroule en 3 phases :

Phase 1 : Diffusion de la politique de vote

En amont de la campagne de vote, Mirova adresse sa politique de vote à l'ensemble des sociétés de l'univers « core » composé de ses principales positions et de celles de ses clients afin de les informer des principes de vote et d'anticiper le dialogue sur les sujets qui seront soumis à l'assemblée générale.

Phase 2 : Dialogue

Préalablement à l'exercice du vote, les équipes de Mirova analysent les résolutions et identifient les sujets d'engagement pour chacune des sociétés en s'appuyant sur diverses sources d'informations: les informations publiées par les entreprises, les analyses des agences de proxy et de notation, les brokers, ainsi que les analyses ESG réalisées par les équipes de Recherche Extra-Financière.

Ils amorcent par la suite un dialogue avec les entreprises sur les enjeux clés de gouvernance, ainsi que les enjeux environnementaux et sociaux identifiés lors de l'évaluation ESG.

Ce dialogue peut se matérialiser via des conférences calls, des emails, ou des réunions avec les entreprises.

Phase 3: Bilan

A l'issue du processus de dialogue, les équipes de recherche émettent une recommandation en fonction du niveau d'atteinte des objectifs de l'engagement.

- **Les objectifs de l'engagement ont été atteints** → une recommandation de vote positive sera émise et le processus d'engagement prendra fin.
- **Les objectifs n'ont été que partiellement atteints** → une recommandation de vote positive sera émise et le processus d'engagement sera poursuivi après l'assemblée générale.
- **Constat d'échec de l'engagement** → une recommandation de vote négative pourrait être formulée accompagnée d'objectifs pour un engagement plus poussé.

Pour les clients ayant délégué l'exercice des droits de vote à Mirova, les équipes implémenteront ces recommandations suivant les règles de vote définies en amont avec le client.

Pour les clients ayant souscrit à une prestation de conseil en analyse, les équipes de Mirova communiqueront les résultats du dialogue et les recommandations de vote qui alimenteront leur propre réflexion quant aux décisions de vote.

En fin de processus, les analystes informent les sociétés du sens du vote de Mirova et précisent les axes d'amélioration attendus.

Moyens d'engagement privilégiés :

Le dialogue direct est le moyen d'engagement privilégié dans le cadre de l'engagement continu. Il peut être accompagné de courriers /courriels adressés aux différents interlocuteurs de l'entreprise en vue de les informer des axes d'amélioration et des actions attendues de la part de la société pour améliorer leurs pratiques ESG.

Exercice des droits de vote

Principes

L'exercice des droits de vote est un acte majeur à travers lequel un investisseur exprime son opinion sur les décisions prises par le management. Au-delà de la démarche spécifique mise en œuvre sur les principales positions de Mirova et de ses clients cf. processus engagement continu, le vote est exercé sur l'ensemble des positions en portefeuille en s'appuyant sur les principes responsables de la « Politique de vote » ainsi que sur l'expertise en analyse financière et extra-financière des équipes de Mirova.

Les principales caractéristiques de l'approche de Mirova :



Pragmatisme

L'analyse des résolutions repose sur une approche globale dans la définition des grands principes et locale dans leur application. Elle tient compte des spécificités de l'entreprise liées au contexte juridique, réglementaire, à sa taille ou sa structure capitalistique.



Responsabilité

Les principes de la politique trouvent leur fondement dans une approche responsable de l'entreprise et intègrent les problématiques de développement durable dans les critères d'analyse.



Transparence

Les principes de la politique de vote et l'exercice du vote sont présentés, discutés et diffusés aux différentes parties prenantes i.e. clients, partenaires sociaux, émetteurs, régulateurs, etc. de manière transparente.

Processus

Définition de la politique de vote : Mirova a défini une politique de vote responsable dont les principes sont revus annuellement pour tenir compte des évolutions réglementaires et des pratiques des entreprises.

L'expertise développée par les équipes de Mirova dans la compréhension et l'analyse des enjeux ESG sur les différents marchés et secteurs d'activité est mise à disposition de ses clients dans le cadre de prestation de conseil pour la définition d'une politique de vote intégrant les problématiques de RSE.

Exercice des droits de vote : Mirova a mis en place un partenariat avec une agence de conseil en vote lui permettant d'exercer les droits de vote sur l'ensemble de ses positions et de celles de ses clients suivant la politique de vote définie.

Reporting : L'ensemble des votes exercés font l'objet d'un suivi régulier permettant la réalisation d'un reporting spécifique client sur le rythme choisi cf. Reporting.

Engagement de place

L'engagement de place est un axe important de la politique d'investissement responsable. Il participe à la promotion des bonnes pratiques parmi les acteurs de l'industrie financière et favorise l'évolution des réflexions sur les problématiques de RSE, de gouvernance et de l'investissement responsable.

A travers une présence active au sein des différentes instances de place, Mirova est en position de porter les convictions partagées par ses clients et de promouvoir les bonnes pratiques de RSE. Ainsi, Mirova participe aux réflexions et aux groupes de travail mis en place au sein des différentes instances et s'associe aux démarches d'engagement initiées par des instances telles que le FIR ou les PRI (cf. liste des groupes de place auxquels participe Mirova en Annexe 1).

Les démarches collaboratives peuvent aller de la simple signature d'une position commune à des démarches plus avancées impliquant des rencontres avec les entreprises et des prises de position commune.

En outre, ces démarches participent également à renforcer les expertises des équipes de recherche et enrichissent les réflexions menées avec les clients dans le cadre du comité d'engagement.

Lobbying

Que ce soit de manière individuelle, ou au sein de groupes de place, les équipes de Mirova dialoguent avec le législateur pour favoriser l'émergence de bonnes pratiques ESG et promouvoir les principes de l'investissement responsable au niveau de l'industrie financière.

Ce dialogue peut se matérialiser au travers :

- de discussions dans le cadre de réflexions, de groupe de travail ou d'auditions menées par des instances gouvernementales et législatives,
- de réponses à des consultations publiques lancées au niveau national ou européen.

Ces actions de lobbying sont l'occasion de porter les réflexions partagées par les membres du comité d'engagement. De même que les sujets abordés dans le cadre du lobbying peuvent être liés à d'autres démarches d'engagement initiées par le comité.

REPORTING

Les actions d'engagement menées par les équipes de Mirova font l'objet d'un suivi permanent grâce à un outil propriétaire, puis font l'objet d'un reporting dédié reprenant :

- une évaluation ESG de l'ensemble des valeurs du portefeuille au ligne à ligne,
- un bilan des actions et résultats de l'engagement mené sur la période,
- Un bilan quantitatif et qualitatif des votes exercés pour les valeurs en portefeuille (en cas de délégation de vote à Mirova).

Ce reporting est réalisé sur un rythme annuel, semestriel ou trimestriel selon la demande des clients.

En outre, un comité de suivi dédié est organisé sur un rythme trimestriel ou semestriel pour rendre compte au client de l'ensemble des activités menées pour son compte.

ANNEXES

1. Groupes de place

Les experts de Mirova s'enrichissent de la participation active à des instances / groupes de place au niveau national et international et bénéficient des relations de place des membres du comité d'engagement :

Instance	Rôle
AFG (Association Française de Gestion)	Présidence de la Commission ISR Membre actif de la Commission Gouvernance
EFAMA (European Fund and Asset Management Association)	Membre du groupe de travail sur l'Investissement Responsable Membre du groupe de travail sur la gouvernance
ICGN (International Corporate Governance Network)	Membre du comité Ethique des affaires de l'ICGN
CPSL Cambridge (Cambridge Program for Sustainability Leadership)	Présidence du groupe de travail
FIR (Forum pour l'Investissement Responsable)	Membre du conseil d'administration du Forum pour l'Investissement Responsable
IIRC (International Integrated Reporting Committee)	Membre du conseil de l'Integrated Reporting Membre de l'Investor Network de l'Integrated Reporting
PRI (Principle for Responsible Investment)	Membre actif au sein de différents steering committee des PRI
ORSE (Observatoire sur la Responsabilité Sociale d'Entreprise)	Membre actif
Paris Europlace	Membre de la commission ISR-RSE
Chaire « Finance Durable et Investissement Responsable »	Co-sponsor de la Chaire

2. Les expertises de Mirova

Mirova rassemble plus qu'une quarantaine d'experts multidisciplinaires : spécialistes de la gestion thématique, ingénieurs, analystes financiers et ESG(4), spécialistes du financement de projets et experts de la finance solidaire.

L'équipe de recherche en Investissement responsable de Mirova est composée de 11 experts dédiés à l'investissement durable, au vote et à l'engagement.

Mirova dispose par ailleurs d'importantes ressources spécialisées et reconnues pour leurs expertises sur les enjeux ESG qui viennent enrichir leurs réflexions sur les thématiques de l'investissement durable et les problématiques de gouvernement d'entreprise.

En outre, Mirova et Natixis AM ont noué un partenariat de recherche avec le Cambridge Programme for Sustainability Leadership (CPSL) visant à réaliser des publications communes sur les enjeux du développement durable. Ce partenariat permet de compléter et d'enrichir notre vision des marchés par une approche académique des problématiques de développement durable.

Cartographie des stratégies d'engagement

Stratégie d'engagement	Enjeux de l'engagement	Objectifs de l'engagement	Caractéristiques de l'engagement
Ciblé	<ul style="list-style-type: none"> • adresser une problématique E/S/G relevant d'un enjeu sectoriel ou trans-sectoriel (risque structurel) ou des risques mis en évidence par un fait d'actualité 	Inciter les entreprises à : <ul style="list-style-type: none"> - communiquer de manière plus transparente sur les risques inhérents aux enjeux identifiés, - adopter des standards élevés permettant de réduire les risques E&S liés à leurs activités, - réduire leurs investissements dans des produits/projets présentant des risques forts pour le développement durable, - encourager les investissements pour le développement de nouvelles solutions aux enjeux de développement durable liés au secteur d'activité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Type d'engagement : collaboratif • Interlocuteurs privilégiés : management ou membres du conseil d'administration. • Mode d'engagement : lettre formelle / réunions physiques / conférence call / actions en assemblée générale. • Autres moyens d'engagement : <ul style="list-style-type: none"> - Lancement d'actions d'engagement collaboratives intégrant des investisseurs internationaux. - Publication d'études mettant en évidence les enjeux de la problématique soulevée par les experts de Mirova. - Organisation de séminaires de sensibilisation des investisseurs aux enjeux de l'engagement - Mise en place d'actions de lobbying au niveau du régulateur.
Continu	<ul style="list-style-type: none"> • adresser les enjeux mis en lumière par l'analyse des pratiques ESG sur les principales positions de Mirova et de ses clients 	Inciter les entreprises à : <ul style="list-style-type: none"> - améliorer les pratiques RSE et de gouvernance - encourager la mise en place d'un reporting RSE intégré 	<ul style="list-style-type: none"> • Type d'engagement : collaboratif • Interlocuteurs privilégiés : opérationnel DD/ relations investisseurs / management / conseil d'administration • Mode d'engagement : one to one/ conférence call/ courriel • Autres moyens d'engagement : <ul style="list-style-type: none"> -Publication de note d'analyse par les experts de Mirova. -Initiation ou participation à des initiatives de place i.e. PRI
Exercice des droits de vote	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir les principes d'une gouvernance responsable à même de favoriser une prise en compte de la RSE au cœur de la stratégie d'entreprise 		<ul style="list-style-type: none"> • Application d'une politique de vote responsable intégrant les enjeux environnementaux et sociaux dans les principes d'analyse
Groupe de place	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion de la RSE et des principes de l'investissement responsable auprès des acteurs de l'industrie financière 		<ul style="list-style-type: none"> • Participation à des réflexions sur les problématiques de RSE et de l'investissement responsable • Initiation ou participation à des démarches d'engagement collaborative • Participation aux réponses aux consultations de place

Lobbying	Promouvoir l'émergence d'une régulation en faveur de la RSE et de l'investissement responsable.	<ul style="list-style-type: none">• Mise en place d'actions de lobbying auprès des régulateurs nationaux et internationaux• Prise de position sur les sujets relatifs à la RSE et à l'investissement responsable et diffusion auprès des régulateurs• Réponse à des consultations publiques sur la RSE et l'investissement responsable• Participation à des auditions dans le cadre d'interview menées par les instances gouvernementales, etc.
-----------------	---	--